

Nouzha Skalli: la lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants nécessite une stratégie commune

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-06-2009 18:40:35

La ministre du Développement social, de la famille et de la solidarité, Mme Nouzha Skalli, a mis l'accent, lundi à Rabat, sur la nécessité de mener une réflexion collective et d'adopter une stratégie commune pour lutter contre le phénomène de la violence sexuelle à l'égard des enfants.

S'exprimant lors d'une réunion avec les représentants d'associations oeuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance des abus sexuels, Mme Skalli a souligné l'importance de la mise en place d'un comité de suivi chargé d'élaborer une stratégie de lutte contre la violence sexuelle à l'encontre des enfants et de définir les initiatives à prendre dans ce domaine.

Ce comité pourra préparer un guide des procédures de prise en charge des enfants victimes de violence et d'abus sexuels, a indiqué la ministre, notant que la stratégie prévue dans ce domaine est en harmonie avec le Plan d'action national de protection de l'enfance.

Après avoir souligné que la question des abus sexuels à l'égard des enfants n'est plus un tabou, Mme Skalli a indiqué que cette rencontre ambitionne d'engager un dialogue fructueux avec les associations actives dans le domaine de la protection de l'enfance.

Evoquant les axes de la politique nationale de protection de l'enfance, la ministre a précisé que cette politique est basée sur une vision participative avec l'apport des différents intervenants, en vue de garantir un environnement favorable à la protection de l'enfance, de mettre en place des réseaux de protection contre toutes les formes de violences et de créer un cadre d'intervention en coordination avec tous les acteurs.

La politique nationale pour la protection de l'enfance vise l'amélioration des conditions de la prise en charge des enfants mal traités, abusés et ou violentés, a-t-elle ajouté, rappelant par la même occasion les programmes mis en oeuvre par son département, visant notamment la lutte contre le travail des petites filles domestiques, la réinsertion des enfants en situation de rue, la mise en place des unités de protection de l'enfance ainsi que la prévention et la lutte contre l'émigration clandestine des mineurs.

Pour leur part, les représentants des associations ont mis l'accent sur la nécessité de disposer de statistiques et de données sur le phénomène de la violence contre les enfants, qui serviront de plateforme pour l'élaboration d'une stratégie visant l'éradication de ce phénomène.

Ils ont également mis en relief l'importance de définir les rôles de tous les intervenants et la coordination entre les associations oeuvrant dans ce domaine, et le renforcement des capacités des établissements chargés de l'enfance, relevant la nécessité de prendre en considération les volets économique, social, culturel et éducatif dans le traitement de ce problème.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d'adopter des mesures pratiques pour l'accueil des enfants victimes de violence, d'assurer un suivi psychologique des victimes et de déterminer les lieux d'exploitation sexuelle des enfants.

MAPF